

Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.

COREP

Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COREP

ATLANTIC PALACE HOTEL, POINTE-NOIRE (CONGO), DU 06 AU 08 JUIN 2012



RAPPORT FINAL

TABLE DE MATIERES

Quatrième Réunion du Comité Technique

- Rapport final
- Motion de remerciements
- Liste des participants

Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de la COREP

- Communiqué Final
- Motion de remerciements
- Actes de la Session Extraordinaire
- Allocutions de la cérémonie d'ouverture
- Liste des participants



Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.

COREP

Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

QUATRIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE

Pointe-Noire (CONGO), les 6 et 7 juin 2012

Rapport Final



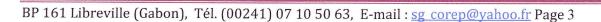
BP 161 Libreville (Gabon), Tél. (00241) 07 10 50 63, E-mail: sg corep@yahoo.fr

- 1. La quatrième réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue à Pointe-Noire, en République du Congo, les 6 et 7 juin 2012 à l'Hôtel « DE FEZ ».
- 2. Les Etats membres de la COREP ci-après y ont pris part :
 - La République du Cameroun ;
 - La République du Congo;
 - La République Démocratique du Congo ;
 - La République Gabonaise.
- 3. La République Démocratique de **Sao Tome et Principe** s'est excusée.
- 4. La République d'**Angola** et la République de **Guinée Equatoriale** ont également pris part à cette réunion, en qualité d'observateurs.
- 5. Ont aussi participé à ces travaux en qualité d'invités, les Représentants de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA), du Programme ACP FISH II et de l'Association de Conservation de la Biodiversité (RENATURA CONGO).
- 6. La liste des participants est jointe à l'annexe du présent rapport.



- 7. La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par Monsieur Dieudonné KISSIEKIAOUA, représentant le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Président en exercice de la COREP.
- 8. Dans son mot introductif, le Secrétariat Exécutif de la COREP a tenu à informer les participants sur le caractère particulier des présentes assises, par le fait qu'elles ont été programmées pour préparer, de concert avec le Secrétariat Exécutif, les travaux de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres, et ce, conformément à l'article 2 de la Décision N°0001/DEC/COM/11 du 11 octobre 2011 portant attributions, fonctionnement et composition du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.
- 9. Prenant la parole à son tour, Monsieur Dieudonné KISSIEKIAOUA a d'abord souhaité la bienvenue membres du Comité Technique et aux invités. Il a souhaité que les travaux de la réunion du Comité Technique puissent permettre de dégager des orientations pertinentes susceptibles de faire en sorte que COREP soit un la instrument véritablement privilégié de la coopération halieutique sous régionale.
- 10. Il a terminé son propos en précisant aux membres du Comité Technique que la COREP devra se confirmer, en tant qu'une Institution Sous-Régionale forte et dynamique au

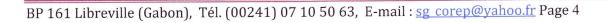




service de la coopération dans le domaine de gestion des ressources partagées et d'intérêt commun.

- 11. Enfin, il a déclaré ouverts les travaux de la quatrième réunion du Comité Technique de la COREP.
- 12. Après la cérémonie d'ouverture des travaux, il a été procédé à la mise en place du Bureau composé comme suit :
 - Président : KISSIEKIAOUA Dieudonné (Congo) ;
 - Vice Président : BASUBI Ishikitilo (République Démocratique du Congo) ;
 - Rapporteur : SCHUMMER GNANDJI
 Micheline (Gabon);
 - Secrétariat : Secrétariat Exécutif de la COREP.
- 13. Après examen et amendement, l'ordre du jour a été adopté et comprend les points suivants :
 - Renforcement des capacités institutionnelles;
 - Renforcement des capacités fonctionnelles;
 - Renforcement des capacités opérationnelles.
 - Divers



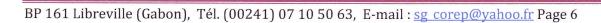


- Adoption du rapport de la quatrième réunion du Comité Technique;
- Clôture de la quatrième réunion du Comité Technique.
- 14. Prenant la parole, le Secrétaire Exécutif de la COREP, Monsieur Emile ESSEMA, a procédé à la présentation des deux premiers sous-thèmes, à savoir : « Renforcement des capacités institutionnelles » et « Renforcement des capacités fonctionnelles ».
- 15. Les membres du Comité Technique ont été informés de l'état de l'avancement de la procédure de signature de la Convention par les Etats observateurs, l'Angola et la Guinée Equatoriale.
- 16. Ils ont convenu de ce qui suit :
 - Concernant la VIIIème session ordinaire du Conseil des Ministres en République Démocratique du Congo, il est proposé un plan alternatif (plan B), au cas où ce pays ne confirmerait l'organisation de ladite session dans un délai raisonnable n'excédant pas quatre mois en raison des impératifs de validation du budget et du programme de travail de la COREP Exercice 2012. Ce plan consisterait à organiser ladite session, soit au siège de l'organisation, soit dans un pays membre qui se porterait volontaire.



- Quant à la convention sur les conditions minimales d'accès à la ressource, il est nécessaire de connaître l'état des ressources halieutiques dans chaque Etat membre avant d'envisager une telle convention. Toutefois, il est prévu l'organisation d'une conférence scientifique régionale pour laquelle la CEBEVIRHA a exprimé sa disponibilité pour accompagner la COREP dans son organisation.
- En matière de suivi, contrôle et surveillance des pêches (SCS), la mise en place d'un plan régional SCS est assujetti à la réactualisation du rapport d'évaluation des systèmes SCS des pays membres qui pourra être fait dans le cadre du programme ACP Fish II.
- Par rapport à l'élaboration d'un nouvel organigramme du secrétariat exécutif de la COREP, le groupe de travail mis en place au cours de la troisième réunion du comité technique devra se retrouver à Libreville au Gabon, du 18 au 20 juillet 2012 pour finaliser le projet d'organigramme élaboré par un cabinet juridique de la République Gabonaise.
- 17. Suite à la présentation du Secrétaire Exécutif du troisième point, à savoir : « Renforcement des capacités opérationnelles », les membres du comité technique ont formulé des recommandations qui devraient faire l'objet de la prise de décisions et résolutions à l'issue de la session extraordinaire du Conseil des Ministres :

#



- La mise en œuvre effective par les Etats membres de la CEEAC, de la Contribution Communautaire d'Intégration (CCI);
- Les paiements des contributions statutaires annuelles à partir du premier trimestre de chaque année afin de permettre à la COREP d'exécuter efficacement son programme de travail;
- L'apurement des arriérés des salaires du personnel ressortissant des pays non membres de la COREP;
- La réforme des véhicules amortis.
- 18. Les membres du Comité Technique se sont réjouis des actes signés par le Président en exercice, sur propositions émises pendant leurs réunions antérieures.
- 19. Au titre des divers, les membres du Comité Technique ont été informés des différentes activités du Secrétariat Exécutif.
- 20. Une motion de remerciement, exprimant les sentiments de profonde gratitude à l'endroit du Gouvernement et du Peuple congolais, a été lue au nom du Comité Technique.



BP 161 Libreville (Gabon), Tél. (00241) 07 10 50 63, E-mail : <u>sg_corep@yahoo.fr</u> Page 7

- 21. Les membres du Comité Technique ont adopté le rapport des travaux.
- 22. Monsieur Dieudonné KISSIEKIAOUA, Président du Comité Technique, a procédé à la clôture de la quatrième réunion du Comité Technique de la COREP.

Fait à Pointe-Noire, le 7 juin 2012

LE RAPPORTEUR

LE PRESIDENT

Micheline SCHUMMER GNANDJI

Dieudonné KISSIEKIAOUA



ANNEXE

#



MOTION DE REMERCIEMENTS

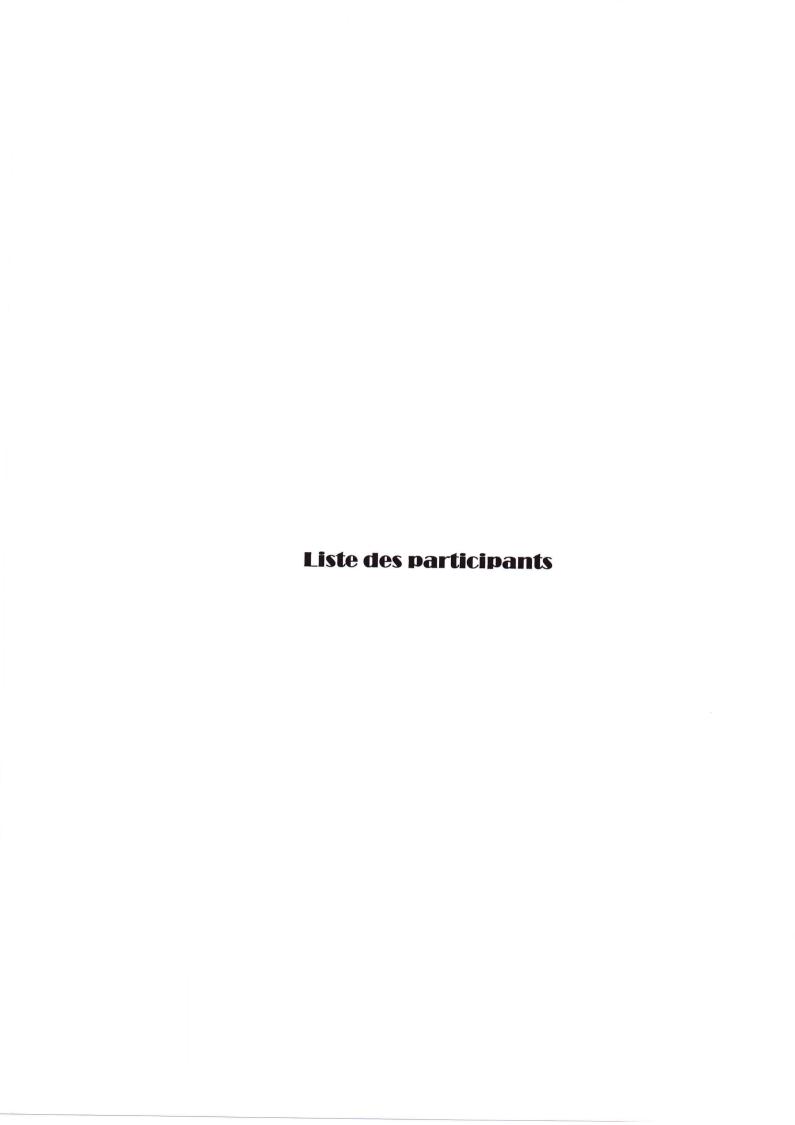
Nous, Membres du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), participants à la Quatrième Réunion tenue à Pointe-Noire au Congo les 6 et 7 juin 2012 à l'HÔTEL « DE FEZ », exprimons nos sentiments de profonde gratitude à l'endroit du Gouvernement et du peuple congolais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Pointe-Noire, ainsi qu'aux conditions de travail mises à notre disposition et qui ont permis le bon déroulement de notre réunion.

Fait à Pointe-Noire, le 7 juin 2012

LES PARTICIPANTS



BP 161 Libreville (Gabon), Tél. (00241) 07 10 50 63, E-mail: sg corep@yahoo.fr Page 10



N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays	Contact (Tél, Email)
1	DINONGA Alfonse	Président ROCI-GCLME	Tél: (+242) 06 66 09 829/ 04 44 20 932
2	DIRA Benjamin	Directeur Général CEBEVIRHA	Tél: (+ 235) 66 32 17 83 Email: oba_opi@yahoo.fr
3	N'GOMA Gabriel	Conseiller Technique en Pêche CEBEVIRHA	Tél: (+235) 66 27 68 05 Email: ngoma_gabriel@hotmail.fr
4	BIKORO EKO ADA José	Directeur Général de la Pêche Artisanale et de l'Aquaculture GUINEE EQUATORIALE	Tél: (+240) 222 274 391 E-mail: bikoroekoada@hotmail.com
5	ROPO BOABAILA Jesús- Ángel	Ingénieur en Techniques de Pêche Industrielle	Tél: (+ 240) 222 252 185 E-mail: ropopesca@yahoo.com
6	TCHIVOUNDA Blaise	Conseiller Pêche & Aquaculture GABON	Tél: (+ 241) 07 29 82 84 Email: btchivounda@yahoo.fr
7	DOUMAMBILA Jean de Dieu	Directeur Pêche Artisanale GABON	Tél: (+241) 07 00 59 37 Email: doumambila_bantsantsa@yahoo.fr
8	SCHUMMER Micheline	Directeur Pêches Industrielles GABON	Tél: (+241) 06 61 00 33 Email: schmiche@yahoo.fr
9	GAYO Lemba	Directeur National des Pêches RDC	Tél: (+ 243) 999 912 450 E-mail: gayowadur@yahoo.fr
10	BASUBI ISHIKITILO	Directeur - Coordonnateur National du SENADEP RDC	Tél: (+ 243) 998 42 20 27 E-mail: basubi_ishikitilo@yahoo.fr
11	ESSEMA Emile	Secrétaire Exécutif COREP	Adresse Postale : 161 Libreville Tél : (+ 241) 07 06 23 64 E-mail : essemile@yahoo.fr
12	KISSIEKIAOUA Dieudonné	Conseiller à la Pêche et à l'Aquaculture CONGO	Adresse Postale: 1650 Brazzaville Tél: (+242) 06 66 14 21 E-mail: kissiekiaouad@yahoo.fr
13	Dr. BABA Malloum Ousman	Directeur des Pêches et de l'Aquaculture CAMEROUN	Tél: (+237) 99 97 34 08 E-mail: bmalloumousman@yahoo.com
14	Dr. SANZHIE BOKALLY Raymond J-J	Secrétaire Exécutif de la CDPM CAMEROUN	Tél: (+ 237) 77 70 04 83 E-mail: sraymondjeanjacques@yahoo.fr

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays	Contact (Tél, Email)
15	NGOULOU Boniface	Conseiller aux Finances et Budget CONGO	Tél: (+242) 06 65 26 215 E-mail: ngboni@yahoo.fr
16	DOMBA Félix	Attaché Pêche & Aquaculture au Cabinet de la Présidence CONGO	Tél: (+242) 05 55 31 502 Email: domba_felix@yahoo.fr
17	MBOUSSA Aman	Direction Départementale de la Pêche de l'Aquaculture de Kouilou	Tél: (+ 242) 05 55 37 346
18	Ilda ZEF ERINA LUCAS	Chef de Département Pêches ANGOLA	Tél: (+ 244) 923 647 269 Email: ildalucas@yahoo.com.br
19	ESTEVAO COMBA Francisco	Diplomate ANGOLA	Tél: (+ 242) 06 95 91 800 Email: combinho12@hotmail.com
20	MACANDA Antonio	Représentant Consulat ANGOLA	Tél: (+242) 06 60 38 004
21	NJIFONJOU Oumarou	Coordonnateur ACP FICH II	Tél: (+ 241) 04 19 96 89
22	SABUNI KASEREKA Emmanuel	Administrateur COREP	Tél: (+242) 07 38 34 01 / 05 86 26 12
23	BREHERET Nathalie	Directrice Association RENATURA CONGO	Tél: (+242) 05 544 99 99 Email: nathalie.breheret@renatura.org
24	MOUNGONGA Solange	Secrétaire Comptable COREP	Tél: (+241) 07 84 62 41
25	AYITO NZE Bernadette	Assistante d'Administration COREP	Tél: (+241) 07 90 28 02 Email: bernadethpath01@yahoo.fr



Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.

COREP

Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COREP

POINTE-NOIRE, 06-08 JUIN 2012

COMMUNIQUE FINAL

- 1. La Session Extraordinaire du Conseil des Ministres des Etats membres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue à Pointe-Noire en République du Congo, du 6 au 8 juin 2012.
- 2. Les pays membres ci-après y ont pris part :
 - la République du Cameroun ;
 - la République du Congo ;
 - la République Démocratique du Congo ;
 - la République Gabonaise ;

La République Démocratique de Sao Tomé et Principe s'est excusée.

La République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale, pays observateurs, ont également pris part à ces assises.

- 3. Ont aussi pris part à cette réunion, les Représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Directeur Général de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA).
- 4. L'ouverture des travaux a été présidée par **Son Excellence Monsieur le Ministre** de la Pêche et de l'Aquaculture de la République du CONGO.
- 5. Une allocution de bienvenue a été prononcée par le Représentant du Député Maire de Pointe Noire.

- 6. Le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture a prononcé le discours d'ouverture du Conseil en sa qualité de Président en exercice de la Commission. Au cours de son allocution, il a d'abord rappelé les principaux résultats obtenus suite au processus de dynamisation amorcé depuis 2004, notamment la révision de la convention et le Plan Stratégique. Il a ensuite indiqué le thème retenu pour cette réunion des Ministres, à savoir : le institutionnelles, renforcement des capacités fonctionnelles et opérationnelles. Il s'est enfin félicité de la tenue à Brazzaville, du 23 au 27 avril 2012, de la 27^{ème} Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, qui a donné l'occasion aux Ministres membres du Conseil de la COREP de décider de la tenue de la présente Session Extraordinaire.
- 7. le Président du Comité Technique a présenté le rapport final de la 4ème réunion du Comité Technique.
- 8. Les Ministres ont examiné et adopté ledit rapport.
- 9. Le Conseil a adopté une résolution portant sur la tenue dans un délai de 4 mois de la VIIIe Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP.
- 10. La République d'Angola a pris acte du projet d'organisation de la conférence scientifique régionale sollicitée par la COREP avant fin 2012, en même temps que des souhaits du Conseil des Ministres pour son adhésion effective comme membre de la COREP.
- 11. Le Secrétaire Exécutif de la COREP a informé le Conseil des Ministres de l'état d'avancement de la

requête de financement introduite auprès de la banque mondiale.

- 12. Le Conseil a adopté des recommandations, des décisions et des résolutions.
- 13. Le Conseil a remercié les Partenaires pour leur implication et leurs contributions dans le processus de dynamisation de la COREP et s'est félicité de l'amorce de collaboration sur les plans administratif et technique avec la CEBEVIRHA.
- 14. Les Ministres ont remercié le Gouvernement et le peuple congolais pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux dont ils ont été l'objet durant leur séjour au Congo.

DESPÊCH

COREP *

Fait à Pointe-Noire, le 8 juin 2012

Pour le Conseil des Ministres Le Président en exercice :

Hellot Matson MAMPOUYA

MOTION DE REMERCIEMENTS A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU NGUESSO.

Les Ministres et Ambassadeurs des Etats membres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, réunis en Session Extraordinaire à Pointe Noire, le 8 juin 2012, expriment leur profonde gratitude et leurs sincères remerciements à l'endroit de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, pour l'appui multiforme qu'il ne cesse d'apporter à la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, COREP en sigle, pour le bon fonctionnement de cette Institution.

Comptant sur son engagement traditionnel en faveur de l'intégration sous-régionale, les Ministres et Ambassadeurs des Pays membres de la COREP invitent respectueusement Monsieur Le Président de la République du Congo Son Excellence Denis Sassou NGUESSO, à poursuivre la sensibilisation de ses pairs de la CEEAC, pour le renforcement de l'appui à la COREP.

Fait à Pointe Noire, le 8 juin 2012

Pour le Conseil des Ministres, Le Président en Exercice;

Hellot Matson MAMPOUYA

Actes de la Session	Extraordinaire	



Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.

COREP

Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RECOMMANDATION DES MODALITES DE FINANCEMENT DU BUDGET DE LA COREP

Vu la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée, notamment à ses articles 12 et 15;

Vu la Décision N° 9/CEEAC/CCEG/XIII/07 prise le 30 octobre 2007 à Brazzaville en République du Congo par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, accordant à la COREP le statut d'une Institution Spécialisée de la CEEAC;

LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHES DU GOLFE DE GUINEE (COREP), REUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE A POINTE NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO) DU 6 AU 8 JUIN 2012

Invite tous les Pays Membres de la COREP à mettre en œuvre la Contribution Communautaire d'Intégration (CCI) afin de permettre à la CEEAC de prendre en charge le financement du budget de la COREP.

Fait à Pointe Noire, le 8 juin 2012.

Pour le Conseil des Ministres, Le Président en exercice

Hellot Matson MAMPOUYA

OREP

DESPÉC



Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.

COREP

Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RECOMMANDATION DES MODALITES DE VERSEMENT DES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES

 \mathbf{Vu} la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée, notamment à ses articles 3, 9 et 12 ;

Considérant les conclusions de la Troisième Réunion du Comité Technique de la COREP, tenue à Libreville en République Gabonaise, les 27 et 28 mars 2012, notamment en matière du programme de travail assigné au Secrétariat Exécutif pour l'année 2012;

LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHES DU GOLFE DE GUINEE (COREP), REUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE A POINTE NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO) DU 6 AU 8 JUIN 2012

Invite les Etats membres de la COREP à s'acquitter de leurs contributions statutaires à partir du premier trimestre de chaque année afin de permettre à la COREP d'exécuter efficacement son programme de travail.

Fait à Pointe Noire, le 8 juin 2012.

Pour le Conseil des Ministres, Le Président en exercice

Hellot Matson MAMPOUYA

OREP



Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.

COREP

Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RECOMMANDATION DE L'ORGANISATION DE LA VIIIème SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée, notamment à son article 6 ;

Considérant la Résolution prise par le Conseil des Ministres de la COREP au cours de leur Session Extraordinaire tenue à Pointe-Noire en République du Congo, du 7 au 8 mai 2009, donnant son accord pour la tenue de la VIIIème Session Ordinaire du Conseil des Ministres en République Démocratique du Congo avant fin 2009 ;

LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHES DU GOLFE DE GUINEE (COREP), REUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE A POINTE NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO) DU 6 AU 8 JUIN 2012

Invite la République Démocratique du Congo à confirmer l'organisation de la VIIIème Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP dans un délai raisonnable n'excédant pas quatre mois en raison des impératifs de validation du budget et du programme de travail de la COREP pour l'exercice 2012; à défaut, ladite session se tiendrait au siège de l'organisation ou dans un pays membre qui se porterait volontaire.

Fait à Pointe Noire, le 8 juin 2012.

Pour le Conseil des Ministres, Le Président en exercice

Hellot Matson MAMPOUYA

COREP *



Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.

COREP

Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

Résolution relative à l'organisation d'une Conférence Scientifique Régionale

LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHES DU GOLFE DE GUINEE (COREP), REUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE A POINTE NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO) DU 06 AU 08 JUIN 2012

Vu la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée;

Considérant le Plan d'Action Stratégique 2009 -2015 (PAS) de la COREP, notamment en matière d'évaluation et caractérisation du potentiel halieutique de la zone COREP;

Donne son accord pour l'organisation d'une Conférence Scientifique Régionale en République d'Angola qui permettra de faire le bilan des connaissances sur l'état des ressources halieutiques de la zone COREP, avant de procéder à la finalisation du projet de convention sur les conditions minimales d'accès à la ressource.

DESPECHE

Fait à Pointe Noire, le 8 juin 2012

Pour le Conseil des Ministres, Le Président en exercice ;

Hellot Matson MAMPOUYA



Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.

COREP

Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

Résolution relative au renforcement des capacités fonctionnelles du Secrétariat Exécutif

LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHES DU GOLFE DE GUINEE (COREP), REUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE A POINTE NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO) DU 06 AU 08 JUIN 2012

Vu la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée;

Vu la décision N°0001/DEC/COM/08 du 11juillet 2009 portant adoption du Plan d'Action Stratégique pour la période 2009-2015 (PAS);

Soucieux de mettre en place les conditions favorables pour l'exécution des programmes et projets de mise en œuvre du PAS ;

Donne mandat au Secrétariat Exécutif d'organiser, du 18 au 20 juillet 2012, à Libreville en République Gabonaise, la réunion du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un nouvel organigramme du Secrétariat Exécutif de la COREP.

Fait à Pointe Noire, le 8 juin 2012

Pour le Conseil des Ministres, Le Président en exercice ;

Hellot Matson MAMPOUYA

CORED

esident



Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.

COREP

Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

Résolution relative à la réforme de deux véhicules du Secrétariat Exécutif

LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHES DU GOLFE DE GUINEE (COREP), REUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE A POINTE NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO) DU 06 AU 08 JUIN 2012

Vu la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée, notamment à ses articles 8 et 9;

Considérant les conclusions de la Troisième Réunion du Comité Technique de la COREP, tenue à Libreville en République Gabonaise, les 27 et 28 mars 2012;

Autorise la réforme des véhicules de marques BMW (immatriculation : COREP 03) et TOYOTA (immatriculation : COREP 04).

Fait à Pointe Noire, le 8 juin 2012

Pour le Conseil des Ministres, Le Président en exercice ;

Tellot Matson MAMPOUYA

COREP

Le Préside



Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.



Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

DECISION N°0005/DEC/COM/12 relative au paiement des arriérés de salaire dus au personnel ressortissant des pays non membres de la COREP

LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHES DU GOLFE DE GUINEE (COREP)

Vu la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée ;

Vu le statut du personnel du Secrétariat Exécutif de la COREP, notamment en ses chapitres II et III:

Vu la Décision N° 0004/DEC/COM-EXTRA/09 du 29 janvier 2009 fixant l'année de référence pour arrêter les montants des arriérés des contributions et de la dette ;

Vu la Décision N° 0003/DEC/COM-EXTRA-02/09 du 08 mai 2009 fixant les modalités de paiement des arriérés de salaire dus au personnel de la COREP pour la période 1988-2003 ;

Se référant aux résolutions et recommandations des Deuxième et Troisième Réunions du Comité Technique de la COREP tenues respectivement à Douala au Cameroun, les 08 et 09 Août 2011, et à Libreville au Gabon, les 27 et 28 mars 2012;

Sur proposition du Secrétaire Exécutif de la COREP;

DECIDE:

Article premier : Le Secrétariat Exécutif prend en charge les arriérés de salaire relatifs à la période 1988-2003 dus au personnel ressortissant des pays non membres de la COREP.

Article 2 : La présente Décision prend effet à compter de la date de signature.

Fait à Pointe-Noire, le 08 JUN 2017

Pour le Conseil des Ministres

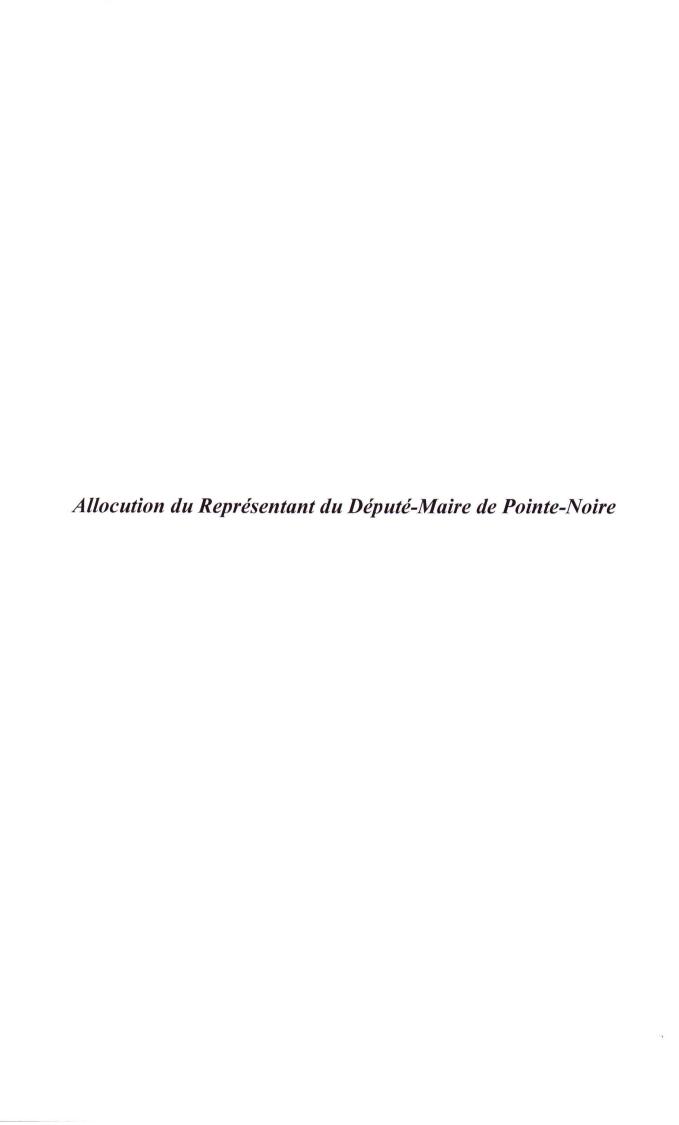
Le Président en exercice ;

Le Président

Hellor Matson MAMPOUYA .-

COREP

Allocutions de la cérémonie d'ouverture	



- Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture
- Messieurs les Membres du Gouvernement
- Monsieur le Préfet du Département de Pointe-Noire
- Messieurs les Consuls Généraux et Honoraires
- Monsieur le Représentant de la FAO
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales basées à Pointe-Noire
- Messieurs les Responsables du Corps judiciaire
- Messieurs les Responsables de la Force publique
- Mesdames et Messieurs les Responsables administratifs en vos rangs, grades et qualités
- Distingués Invités
- Mesdames et Messieurs

Nous sommes honorés de prendre la parole, au nom du Député, Maire de la Ville de Pointe-Noire, Monsieur Roland BOUITI VIAUDO pour souhaiter en ce 8ème jour du 6ème mois et 160ème jour de l'année 2012, du cœur à la main à vous-même, Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, ainsi qu'à toutes les personnalités présentes à cette cérémonie d'ouverture de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, la bienvenue et un bon séjour dans la Ville de Pointe-Noire, capitale économique de notre pays, havre de paix.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,

Nous manquerions à un devoir, si à cette occasion si solennelle, nous ne réitérions pas une fois de plus nos remerciements comme en Mai 2009, pour avoir choisi notre Commune, pour abriter cette grande rencontre.

C'est donc, Mesdames et Messieurs, grâce à cette embellie qui n'est plus à démontrer pour le vécu quotidien des populations de Pointe-Noire sur le rôle indéniable que joue le secteur des pêches dans l'économie des Etats de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, notamment :

- sa contribution à la sécurité alimentaire
- sa participation à la lutte contre la pauvreté
- le fait que le poisson est la principale source de protéines d'origine animale
- son apport en devises étrangères

Le secteur de la pêche joue un rôle capital dans la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et le développement économique, ce qui répond aisément au « Chemin d'avenir », programme du Gouvernement, qui accorde une place prépondérante à l'industrialisation et à la modernisation de notre pays, avec à sa tête son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, le bâtisseur infatigable, Apôtre de la paix.

Nous nous réjouissons que la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée en sigle COREP, véritable outil sous-régional de concertation et de coopération en matière de gestion durable du secteur de pêches, érigée en une institution spécialisée de la C.E.E.A.C. par décision n°09 du 30 octobre 2007 donne déjà des résultats très encourageants.

Ainsi, nous comptons énormément sur la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée qui devrait renforcer son action afin de pouvoir protéger les espèces et les zones de pêche, gérer les stocks et lutter en faveur de l'accroissement de la production.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,

Loin d'être un hasard, en interrogeant les mages, la date d'aujourd'hui vendredi 08 juin 2012 est révélatrice, comment ?

- Vendredi composé de 8 lettres
- La date du 08

- Juin composé de 4 lettres
- L'année 2012 composée de 2, 0,1 et 2 dont la somme de 2+0+1+2 donne 5

La somme arithmétique 8+8+4+5 donne 25 et 25 composé de 2 et 5 la somme de 2+5 donne **7**

- Le nombre des pays membres de la COREP est égal à 7
- Le groupe de mots Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée composé de 43 lettres;
 43 composé de 4 et 3 dont la somme de 4+3 donne
 7
- Le groupe de mots quatrième réunion composé de 16 lettres ; 16 composé de 1 et 6 donne la somme de 1+6 donne **7**
- La journée d'aujourd'hui est la 160^{ème} de l'année 2012 ; 160 composé de 1,6 et 0 donne la somme de 1+6+0 donne **7**
- L'action de la COREP se focalise sur le poisson, ce mot poisson est composé aussi de 7 lettres
 - Le chiffre 7 symbolise l'épanouissement, l'accomplissement, le devoir, la communication, l'essor, la clairvoyance, la lumière, le destin, la maturité, l'espoir, la victoire et la personnalité.

Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture Messieurs les Membres du Gouvernement Distingués Invités

Mesdames et Messieurs

Tout est enfin bien accompli pour que la moisson de cette session soit fructueuse au grand bonheur des pays du Golfe de Guinée en particulier et de toute l'Afrique en général.

- Vive la coopération intergouvernementale des Pays du Golfe de Guinée
- Vive son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.
- Pleins succès à vos travaux

Je vous remercie de votre aimable attention



Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.



Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

=POINTE-NOIRE (CONGO), 06-08 JUIN 2012=

ALLOCUTION DU PRESIDENT EN EXERCICE

Madame et Messieurs les Ministres, Membres du Conseil ;

Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;

Monsieur le Directeur Général de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques, CEBEVIRHA;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, COREP ;

Mesdames et Messieurs, Membres du Comité Technique de la COREP;

Mesdames et Messieurs ;

Distingués Invités.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole, au nom de tous les Membres du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, à cette cérémonie d'ouverture des travaux de la présente Session Extraordinaire de notre organisation de coopération sous-régionale en matière de pêche et d'aquaculture.

Au nom de tous mes Collègues, Membres du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, je voudrais d'abord exprimer notre profonde gratitude et reconnaissance au Président de la République – Chef de l'Etat, **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'Guesso**, et au Gouvernement de la République du Congo pour l'intérêt qu'ils accordent à la dynamisation de notre organisation, en permettant la tenue de cette Session Extraordinaire, quelques trois ans après l'organisation d'une autre Session Extraordinaire ici même à Pointe-Noire.

Madame et Messieurs les Ministres, Membres du Conseil;

Chers Collègues;

Suite à nos trois dernières assises tenues respectivement à Brazzaville en juillet 2008 et en janvier 2009, ainsi qu'à Pointe-Noire en mai 2009, nous pouvons nous féliciter d'une avancée très significative dans le processus de dynamisation de notre Institution, lequel processus a été amorcé au cours de la Session Extraordinaire organisée à Libreville au Gabon, en avril 2004, au regard des principaux résultats ci-après :

- l'adoption du Plan d'Action Stratégique 2009-2015, PAS, en juillet 2008 qui constitue, pour la COREP, un outil d'orientation et de planification propre dont l'objectif principal est d'assurer la durabilité de l'utilisation des ressources halieutiques dans la région ;
- l'approbation et la signature de la Convention révisée relative au développement des pêches dans le Golfe de Guinée, qui est entrée définitivement en vigueur le 15 décembre 2010;
- la désignation d'un contrôleur financier par la République du Cameroun et sa mise en route effective en 2012 pour la certification des comptes de la Commission ;
- la mise en place effective de tous les organes de la Commission, notamment le Comité Technique et le Sous-Comité Scientifique dont la réunion inaugurale est prévue au troisième trimestre de cette année;
- la tenue régulière des Réunions du Comité Technique depuis septembre 2010 ;
- le fonctionnement régulier du Secrétariat Exécutif, permettant ainsi plus de visibilité aux activités de l'Institution.

Mesdames et Messieurs;

Distingués Invités.

Concernant la mise en œuvre du PAS, outre l'assistance technique de la FAO, la COREP s'appuie sur : *le Programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP* financé par l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD, *le Programme ACP FISH II* financé par l'Union Européenne, *les interventions de la Banque Mondiale* et *le projet en cours de négociation avec la Banque Africaine de Développement*.

S'agissant de la Convention relative au développement régional des pêches dans le Golfe de Guinée, nous avons pris le courage de remettre en question le texte fondamental de notre organisation, c'est-à-dire procéder à la révision de cette Convention.

Le réaménagement de la Convention était devenu incontournable pour plusieurs raisons, notamment la nécessité de corriger le dysfonctionnement des organes de la Commission et l'urgence de prendre en compte l'évolution institutionnelle résultant de l'érection de la COREP en une institution spécialisée de la CEEAC depuis octobre 2007. Les principales dispositions innovatrices se traduisent par :

- l'élargissement du champ d'action de la Convention aux eaux continentales, c'est-à-dire aux fleuves, lacs et lagunes, à l'instar des zones économiques exclusives ;
- la prise en compte, dans les objectifs de la Convention, du développement des pêches et de l'aquaculture dans les eaux intérieures;
- le changement de la dénomination du Comité en « Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée » et de la dénomination du Secrétariat Général en « Secrétariat Exécutif » ;
 - la création de deux nouveaux organes, à savoir le « Comité technique » et le « Sous-Comité scientifique » ;
- la détermination de la nature des rapports avec la CEEAC qui jouit du droit de contrôle sur la COREP en matière administrative et

- la maintenance du bon fonctionnement de notre Institution par l'adoption, après un examen minutieux, des budgets et des programmes de travail pour les années 2010, 2011 et 2012;
- le suivi et l'évaluation des programmes et projets de mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique, notamment le Programme ACP FISH II et le Programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP;
- la préparation, en période d'intersession, des décisions et autres actes à la signature du Président en exercice.

Cette liste est loin d'être exhaustive car les membres du Comité Technique ont du se pencher sur plusieurs questions inhérentes au fonctionnement de notre organisation et qui sont bien explicitées dans les rapports de leurs réunions.

Madame et Messieurs les Ministres, Membres du Conseil ;

Le thème qui nous est soumis comporte trois sous-thèmes, à savoir :

- le renforcement des capacités institutionnelles ;
- le renforcement des capacités fonctionnelles ; et
- le renforcement des capacités opérationnelles.

Le Secrétariat Exécutif nous a régulièrement informés du niveau de réalisation de tous les chantiers en cours. L'équipe en place, bien que très réduite, mérite les félicitations du Conseil pour son efficacité alors qu'elle est confrontée à d'énormes difficultés inhérentes au manque de moyens financiers.

C'est ici l'occasion de rappeler aux Membres du Conseil que les Etats sont invités au respect de leurs engagements de doter notre organisation d'un budget à la hauteur de ses missions.

Aussi, le Conseil devra mettre à profit cette rencontre pour statuer sur les questions relatives à l'amélioration des conditions de travail de notre organe d'exécution, d'autant que la réussite des programmes et des projets du PAS dépend d'abord de l'engouement et de la participation des Etats membres dans leur réalisation.

Chers Collègues, Membres du Conseil, nous devons nous rappeler que deux questions ont toujours retenu l'attention du Conseil depuis nos travaux de juillet 2008, à savoir : la restructuration et le renforcement des capacités techniques et fonctionnelles du Secrétariat Exécutif.

A cet effet, toutes les dispositions devraient être prises pour que le projet d'organigramme soit finalisé durant cet exercice 2012 et que les besoins en ressources humaines, en moyens financiers et en équipements soient identifiés et évalués, étant donné que les actions relatives à la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique dépendent étroitement de la bonne conception du cadre organique et de l'amélioration des conditions de travail du Secrétariat Exécutif.

Pour terminer, Madame et Messieurs les Membres du Conseil, permettez-moi de formuler le vœu de voir nos travaux se dérouler dans un climat de parfaite harmonie, de cordialité et de fraternité afin d'aboutir aux résultats souhaités par tous.

Vive la coopération sous-régionale,

Vive la CEEAC,

Vive la COREP,

Je déclare ouverts les travaux de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de la COREP.

Je vous remercie.

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

(Pointe-Noire, du 6 au 8 juin 2012)

LISTE DES PARTICIPANTS

Pays / Institutions	Noms et Prénoms	Titre
République d'Angola	M. Pedro Fernando MAVUNZA	Ambassadeur de la République d'Angola auprès de la République du Congo
République du Cameroun	Docteur TAÏGA	Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
République du Congo	M. Hellot Matson MAMPOUYA	Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture
République Démocratique du Congo	M. Christophe MUVUNGU	Ambassadeur de la République Démocratique du Congo auprès de la République du Congo
République Gabonaise	Mme Célestine BA OGUEWA	Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural
République de Guinée Equatoriale	M. Santiago ESUA NKO	Vice Ministre de la Pêche et de l'Environnement
République	M. Clotaire Claver OKOUYA	Conseiller du Chef de l'Etat
du Congo	M. Dieudonné KISSIEKIAOUA	Président du Comité Technique
FAO	M. Dieudonné KOGUIYAGDA	Représentant FAO
CEBEVIRHA	M. Benjamin DIRA	Directeur Général CEBEVIRHA
COREP	M. Emile ESSEMA	Secrétaire Exécutif